Zeitschrift: Revue de linguistique romane

Herausgeber: Société de Linguistique Romane

Band: 34 (1970) **Heft:** 133-134

Artikel: Pour le commentaire du Cleomadés

Autor: Henry, Albert

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-399468

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

POUR LE COMMENTAIRE DU CLEOMADÉS

Aderchier 'frapper, atteindre'.

S'avint ainsi k'a l'assembler couvint a la terre verser Durban, car li doi s'adrecierent vers lui, en l'escu l'aderchierent si qu'il li ont frait et troé. ¹

11356

Aderchier 'toucher, frapper, atteindre 'est, étymologiquement, le même verbe que adrecier du vers 11357. Mais il semble qu'Adenet sentait ces verbes comme étant deux mots différents, d'autant que adrecier était très polysémique. La forme avec métathèse, et avec le sens visé ici, paraît d'ailleurs caractéristique surtout du Nord d'oïl, ce qui est confirmé par les dialectes contemporains : voir les références données par Godefroy (I, 117 a) et le FEW (III, 84 b). La forme adercie se trouve encore au vers 1468 des Enfances Ogier.

D'après son glossaire de *Buevon de Conmarchis*, Scheler songeait à rattacher *aderchier* à un adhaericare, d'après pendere — pendicare > pencher; mais, pour l'étymologie, voir le *FEW*, loc. cit.

Adestrer.

Le Tobler-Lommatzsch traduit adestrer par 'auf der rechten Seite begleiten (oder : an seiner rechten Seite führen (?)...) '. Le Cleomadés peut-il nous permettre de sortir de doute ?

Adestrer se dit d'une personne qui se place au côté d'une autre pour l'honorer (vers 14824, 16265 et 16660), mais aussi de deux personnes qui en encadrent une autre pour lui faire honneur (v. 16881, 17079, 17082, 17132, 17133, 17139, 17153, 17157, 17163, 17170, 17173, 17771, 17774 et 17779): donc, respectivement, 'se tenir au côté de 'et 'se tenir aux côtés de ' (d'où 'encadrer', pour empêcher de fuir, comme au v. 25 du Jeu de saint Nicolas, cf. 2º éd. A. Henry, note à ce vers).

1. Les textes sont cités d'après l'édition manuscrite à laquelle je mets la dernière main.

17164

Particulièrement intéressants sont les vers 17163 et suivants et 17771 et suivants.

Or n'ai pas dit qui adestrerent Cleomadés, mais qui il erent vous arai je dit mout briement, n'i metrai pas trop longuement. A son destre lés ot Durban et au senestre lez Sartan; pour ce k'onnorer les vouloit, a aus adestrer se faisoit.

• • •

qui les puceles adestrerent, quant vers le moustier s'en alerent. Marine par devant aloit, roi Cleomadés l'adestroit tout droit au lés par devers destre et Melocandis a senestre.

17772

17776

Le premier extrait montre d'abord que c'était un honneur pour ceux qui adestroient un personnage de haut rang. D'autre part, de deux personnages qui en adestrent un troisième, c'est le plus considéré qui se met à la droite de la personne distinguée : Durban est plus cher à Cléomadès que Sartan, et Cléomadès l'emporte sur Mélocandis. De même (vers 17363-69), Cléomadès met à sa gauche sa sœur Elyador, mais à sa droite sa femme Clarmondine, la reine. Il semble donc bien que le verbe adestrer, quand il a un seul sujet singulier, signifie 'mettre (quelqu'un) à sa droite '.

Autour de 'près de '.

Adenet décrit une couronne particulièrement ouvragée et nous dit, entre autres détails :

et autour de chascune chasse avoit une fine toupace...

17097

Les deux copies les meilleures (fin du XIIIe siècle) écrivent respectivement au tour de et autour de. Le sens ne fait pas difficulté : 'près de '. Ce qu'il y a lieu de noter, c'est l'importance historique du témoignage du Cleomadés. Le Dictionnaire étymologique de Bloch et Wartburg, 5e édition, 1968, s. v. tour, signale autour, adverbe au xve siècle. Godefroy (Compl. VIII, 92) enregistre comme exemple le plus ancien un passage du Chevalier au cygne. Le FEW (XIII, 2, p. 54 a) écrit : « Mfr. nfr. autour de, 'à la péri-

phérie de, dans l'espace qui fait le tour de ; tout autour ; près de, à proximité de ' (Modus ; 1393, Fahlin 105 ; seit 1530...). »

Le Cleomadés est donc, jusqu'à plus ample informé, notre témoin le plus ancien : vers 1285.

Gain 'septembre'.

Dans le palais du roi Carman, pour honorer les dieux, en deux mois de l'année, on dressait une table abondamment garnie que bénissaient les prêtres :

Mays en estoit li premerains car en ce mois le conmença cil qui tel chose acoustuma 2852 dés le premier conmencement. Or vous di je certainement que li secons estoit gaÿns, qu'il fait bon aler es jardins. 2856 Ces deus mois, chascune vespree, estoit la viande atournee. [...] Pour may et gayn honnorer fist on cele chose estorer, 2864 le may pour sa joliveté et le gaÿn pour sa plenté.

Adenet, en d'autres endroits de son *Cleomadés*, emploie le mot gaÿn dans une de ses acceptions les plus courantes, 'automne' (par ex., au v. 1753). Mais ici, comme le montre le vers 2857, il s'agit d'un mois, lequel ? Selon le *Tobler-Lommatzsch* (s. v. gaïn), qui glose simplement 'ein Monat', Adenet est seul, pour autant qu'on sache, à utiliser le terme de cette façon. Les vers 2856 et 2866 suggèrent qu'il s'agit de l'époque des fruits, donc, pour la France du Nord, probablement septembre.

Jean d'Outremeuse (Myreur des histors, éd. Borgnet-Bormans, I, 233), parlant de quatre statues des saisons, nous dit qu'elles représentaient fevrier por printemps, may por esteit, awost por waym ou autompne et novembre por yvier; mais il s'agit là, on le voit, des premiers mois respectifs. D'ailleurs, un article de la charte-loi de Soignies (1142), dans sa traduction romane (deuxième moitié du XIIIe siècle?) nous permet d'écarter la traduction 'août' pour gaÿn, nom d'un mois; en effet, le latin in marcio, augusto, autumno est rendu par [Il loize as bourgois demorer a le ville] en march en aoust et en wain (texte publié par J. Nazet, dans les Annales du Cercle archéologique et folklorique de La Louvière et du Centre, 1968, p. 122 et 123).

Dans la mise en prose française (ou l'une des mises en prose?) du Cleomadés, d'après l'exemplaire imprimé conservé à la Bibliothèque Nationale à Paris (Rés. Y² 151, fo a V ro; entre 1490 et 1500) l'adaptation du passage qui nous a retenu est très précieuse, puisqu'on y lit: la costume du païs que a l'entree de deux moys c'est assavoir mai et septembre. Et La Hystoria del muy valiente y esforçado cauallero Clamades hijo de Marcaditas rey de Castilla y de la linda Clarmonda hija del rey de Toscana, du premier quart du xvie siècle, a fidèlement traduit es a saber de Mayo y Setienbre (Historias del caballero Clamades y del rey Canamor, Barcelone, 1957, p. 18).

Ces témoins nous permettent donc de traduire gaïn par 'septembre', lorsque ce mot désigne nettement un mois.

Li pris leus.

Crompart a été convaincu de trahison

Mas et dolans fu et honteus; tout aussi conme li pris leus qui n'ose nului regarder se parti d'iluec sans parler.

4368

Les trois manuscrits principaux et trois autres de moindre autorité ont tous cette même leçon, *li pris leus*. S'agit-il d'une nouvelle locution à ranger à côté de *li gris leus*, *li blans leus*, *li cloz leus*? Ou faut-il considérer que tous les manuscrits sont altérés?

Si nous laissons de côté, pour l'instant, la difficulté syntaxique, la notion de 'loup pris' convient parfaitement : Crompart, tombé du haut de sa royauté, a été convaincu de tromperie, confondu et emprisonné. Devant ses gens, il est vraiment honteux, « comme un renard qu'une poule aurait pris ».

Les expressions rappelées ci-dessus et enregistrées dans les dictionnaires ne sont d'ailleurs pas toutes claires ; certaines d'entre elles ont été sans doute mal interprétées.

Laissons li blans leus, qui ne présente aucune difficulté. Pour ce qui est de l'origine lointaine de l'expression, faudrait-il remonter à la tradition grecque, qui unit Apollon, dieu de la santé, avec la lumière et avec le loup, et même à la tradition égyptienne, qui fait de même avec Horos, la blancheur et le loup? Cf. D. Wortmann, Der Weisse Wolf, Ein christliches Fieberamulett der Kölner Papyrussammlung, dans Philologus 107 (1963,) 157-161.

Les deux autres expressions, *li gris leus, li cloz leus*, contrairement à ce que font les éditions et le *Tobler-Lommatzsch*, me paraissent devoir être distinguées, quoique certains copistes aient substitué l'une à l'autre dans nos textes.

Li cloz leus apparaît dans un miracle de Gautier de Coinci, où il est question du diable qui a pris l'apparence d'un jeune serviteur, beau et plein de dévouement, afin d'entraîner l'homme riche dans le péché :

Au riche home, qui de grant pris Iert par son bien em mout de leus, Simplement vient com li cloz leus.

60

Voir *Huit miracles de Gautier de Coinci*, éd. E. von Kraemer, 1960, p. 112 et note p. 177. L'éditeur, en conclusion à son commentaire, propose de voir dans l'expression la traduction de l'idée ' un pauvre hère '; j'ai, dans *ZRPh*, 1961, p. 400, suggéré ' le loup qui fait le boîteux, hypocrite et rusé'.

L'édition V. Koenig, t. III, p. 109, donne, comme variante du ms. B: $li\ gloz\ l$.

Mais l'expression est connue aussi de l'auteur de *Renart le nouvel*. Renart, qui a trompé le roi Noble avec sa femme Harouge, est fatigué de son amie et il va trouver le roi, pour le circonvenir une nouvelle fois par ses mensonges

Et Renars vint a court tous seus, Tout ensement que li clos leus.

2898

L'édition H. Roussel (SATF), selon laquelle les quatre manuscrits sont ici d'accord, commente : « sans doute de clop ' boiteux ' (le loup boiteux ne pouvant suivre la bande est forcément seul). »

A la lumière de ces deux textes, il apparaît que c'est bien l'idée de tromperie cachée, d'hypocrisie (cf. *simplement*) qui est présente : rusé et hypocrite, comme le loup qui boite, ou fait semblant.

Quant au gris leus, nous le rencontrons dans un autre miracle de Gautier de Coinci (Deux miracles de Gautier de Coinci, éd. Boman, Paris, 1935, p. 31):

Li povres hom ne jor ne nuit N'iert ja en lieu ou tost n'ennuist. Li povres hom est en toz leus Aussi venuz com uns gris leus. Puis que li hom pert son avoir, Ses amis pert et son savoir.

540

Var. clos leus FL; li gris leus DJO; li clos l. N; uns gareus GC.

Ici, la variante *li clos leus* ne conviendrait vraiment pas. Nous sommes proches de ce qui se passe dans le *Cleomadés* : il s'agit d'un homme pauvre, sans aucune influence...

Pris des copies du Cleomadés est-il donc une erreur pour gris ? D'autant que la place du participe devant le substantif est exceptionnelle dans les parlers du Nord d'oïl, même si l'antéposition de l'adjectif épithète y est courante. Mais il reste que, du point de vue sémantique et du point de vue de la tradition manuscrite, il n'y a aucune objection à faire contre la leçon pris.

Nuit 'soir'.

Le roi Crompart a enlevé Clarmondine sur son cheval volant; après un long voyage, il descend dans la campagne proche de Salerne.

Li rois Crompars ot enpensé
qu'il ne trairoit vers la cité,
jusqu'a tant qu'il seroit tous nuis,
car mout redoutoit les anuis
de plenté de gent encontrer;
pour ce li plot a demorer.
6584

Tote nuit, comme tote la nuit, signifie couramment 'pendant toute la nuit'; voir l'article de P. Rickard publié dans la Romania, t. 85, p. 145-180.

Ici, tous nuis signifie naturellement 'nuit complète, tout à fait la nuit ', ou, plutôt, 'tout à fait le soir '(comparer tout asseri); donc, 'jusqu'à ce que le soir fût tout à fait tombé'.

Nuit 'soir' est masculin dans certains textes du Nord et du Nord-Est d'oïl: voir Li Bastars de Buillon, éd. A. Scheler, Bruxelles, 1877, note au v. 4293, p. 296; Les Merveilles de Rigomer, éd. Foerster, v. 7171 et note de Breuer; mais, chaque fois, le mot figure dans le syntagme au nuit 'au soir'. On trouve tous les nuis, masculin, mais sans doute avec l'acception courante 'nuit', chez Froissart: Et quant ilz avoient fait leur emprinse, ilz s'en retournoient à leur navie et là rentroient, et tous les nuis y dormoient... (Chroniques, éd. L. Mirot et A. Mirot, t. XIII, p. 144).

Nuit 'soir' est encore masculin dans certains patois d'oil, surtout en wallon: cf. FEW VII, 213 a et note 2. Pour la répartition de rau nuit, 'au soir', en Belgique romane, voir l'Atlas linguistique de la Wallonie, t. 3, p. 230 et L. Remacle, Syntaxe du parler wallon de La Gleize, t. I, p. 303.

Savorer 'assaisonner'.

Cil mengiers li [à Cléomadès] fu de plaisance, savorez de bone esperance, car entrués que il la menjoit, en espoir de grant joie estoit.

D'après le FEW (XI, 207 a), savorer 'assaisonner 'est un hapax, attesté seulement dans l'Épître de saint Jérôme à Eustochium, éd. T. Nurmela, selon le compte rendu de A. Långfors, dans les Neuphilologische Mitteilungen, t. 49, p. 141. Le texte est, en effet, significatif:

De pain vivent et de tremois Si comme sont feves et pois Ou autre grain, et de porees De sel seulement savourees. (2777)

Voici donc un second exemple de cette acception dans le *Cleomadés*. As(s)avorer 'assaisonner' est beaucoup plus fréquent : voir le *Godefroy* (I, 425 a) et le *Tobler-Lommatzsch* (I, 570) ; mais dans le *Cleomadés*, au v. 1451, assavoré de signifie 'rendu agréable par' (plutôt que 'parfumé de ').

Albert Henry.